

Après les principes, le collectif « Une société pour tous les âges » attend des actes.

Lettre aux candidats à l'élection présidentielle 2017

Comme en 2012, le collectif Une société pour tous les âges interpelle les candidats à l'élection présidentielle.

Au-delà des principes pour un droit universel et intégral à la compensation des conséquences d'une situation de handicap ou d'avancée en âge, les signataires attendent des réponses opérationnelles pour la refonte de la gouvernance du système.

Le collectif vous a écrit ce 15 mars. Il demande des réponses pour le 3 avril en vue d'une conférence de presse qui se tiendra le 11 avril.

Lutter contre l'âgisme

En 2016, l'Onu indiquait que « *les attitudes négatives ou âgistes à l'égard des personnes âgées s'observent partout* » dénonçant cette discrimination à l'encontre des plus âgés qui se révèle tout d'abord par la sémantique utilisée pour les qualifier. « Dépendance », « grabataire », « fardeau », « poids », autant de termes dégradants qui, portés par une vision plus positive et valorisante du vieillissement, pourraient être remplacés par « besoin d'aide à l'autonomie », « situation de handicap », « chance », « opportunité de développement économique ».

L'âgisme se traduit ainsi dans le quotidien au travers de déclarations ci et là laissant penser que les personnes

âgées augmenteraient le coût des soins en santé voire qu'elles ne pourraient prétendre à certains postes ou fonctions.

Cette discrimination a des impacts médico-économiques : « *Les personnes âgées ayant une attitude négative vis-à-vis de leur propre vieillissement ne se rétablissent pas aussi bien des incapacités et vivent en moyenne 7,5 années de moins que celles ayant une attitude positive* ».

La « barrière d'âge des 60 ans » (APA/PCH) limite l'accès aux soins et à l'autonomie.

>> Quelles mesures envisagez-vous pour que la lutte contre l'âgisme soit reconnue au même titre que la lutte contre le sexisme, le racisme ou toute autre discrimination ?

Après les principes, le collectif « Une société pour tous les âges » attend des actes.

Lettre aux candidats à l'élection présidentielle 2017

Pour une fin de la barrière de l'âge

De plus en plus de personnes atteignent des âges élevés. Etant donné les liens qui existent entre maladies chroniques, entraînant un besoin d'aide à l'autonomie, et avancée en âge, la population qui vit une situation de handicap et donc des besoins de compensation est majoritairement très âgée.

Depuis 2005, la compensation du handicap pour accompagner les activités de la vie quotidienne est **distincte selon l'âge** (PCH si le handicap est acquis avant 60 ans et Apa s'il survient après 60 ans). Leur contenu (modalités des prestations - individuelles d'une part et forfaitaire de l'autre), leur montant (différents selon les modalités) et

la participation du bénéficiaire (restes à charge différents pour un même besoin).

Des aides différentes selon l'âge, et qui ne permettent pas de faire face à tous les besoins.

- **Sur 15,3 millions de personnes âgées de plus de 60 ans, 7 millions déclarent une limitation fonctionnelle.**
- **1,2 à 3,3 millions de personnes sont en situation dite de « dépendance »**

>> Comptez-vous remédier à cette discrimination selon l'âge en attribuant un montant de compensation identique pour un même besoin d'aides dans les activités de la vie quotidienne, quel que soit l'âge ?

Financement solidaire

Pour mettre fin à cette profonde inégalité vous engagez-vous à créer lors du prochain quinquennat un nouveau droit social universel du type 5^{ème} risque compensant les conséquences d'une situation de handicap quelle qu'en soit l'origine (situation de handicap ou avancée en âge) ? Avec un financement entièrement basée sur la Solidarité Nationale ? Avec un prélèvement de ressources non ciblé (cf. la Casa, actuellement prélevée sur les retraites et pensions d'invalidité) ?

>> Si oui, l'envisagez-vous avec un financement supplémentaire ? A quelle source de financement ferez-vous appel ?

Après les principes, le collectif « Une société pour tous les âges » attend des actes.

Lettre aux candidats à l'élection présidentielle 2017

Dans les situations de handicap quel que soit l'âge, les activités de la vie quotidienne sont les premières à être limitées puis les activités de soins personnels d'hygiène. Les atteintes les plus légères sont les plus nombreuses.

>> A partir de quel niveau de besoin d'aides ferez-vous intervenir un financement collectif ?

Egalité d'accès aux droits et aux soins

Aujourd'hui les dispositifs d'accompagnement des personnes handicapées et des personnes âgées sont éclatés entre de multiples responsables tant au niveau du financement, de l'organisation territoriale et de l'offre de services et prestations individuels.

Le cloisonnement persiste entre les secteurs et les professionnels du sanitaire, du médico-social, du social et des soins de ville.

Cette fragmentation est source de nombreux dysfonctionnements dans les réponses (redondances, retards, hospitalisations et examens injustifiés, absence de continuité des aides et soins...) entraînant un gâchis des ressources, et un

épuisement pour des proches aidants, comme des intervenants professionnels.

- **Chez les aidants du grand âge, un sur trois mourrait avant la personne qu'il accompagne.**
- **En 2015, le taux d'accident du travail en Ehpad est de 95/1000, soit près d'un salarié sur 10, contre 61,9/1000 dans le BTP.**
- **Dans l'aide à domicile, ce taux est de 90,3 pour 1000.**
- **Ces accidents occasionnent un arrêt de 3,9 jours en moyenne.**
- **Le coût moyen d'un accident du travail avec arrêt est de 3000 euros, sans compter les dépenses engendrées pour remplacer les absents.**

>> Vous engagez-vous à remédier à cet état de fait ?

>> Si oui comment ?

>> Avec quels acteurs au niveau collectif et au niveau individuel ?

>> Comptez-vous mettre en place une harmonisation corrigeant le traitement inégal réalisé sur l'ensemble du territoire par les conseils départementaux ?

Après les principes, le collectif « Une société pour tous les âges » attend des actes.

Lettre aux candidats à l'élection présidentielle 2017

La situation des services d'urgence des hôpitaux est de notoriété catastrophique pour tous ceux qui en ont un réel besoin ; elle est inacceptable pour les personnes âgées ou en situation de handicap.

>> Comment comptez-vous remédier à cet état de fait pour mettre en place une véritable filière gériatrique dans l'organisation des services hospitaliers ?

>> Quelles mesures comptez-vous prendre pour répondre au problème de la désertification médicale et l'accès aux soins de ces personnes ?

Lutter contre la maltraitance

Toutes les maltraitances doivent être dénoncées et la protection des lanceurs d'alerte garantie.

- **En France, 5% des personnes de plus de 65 ans et 15% des plus de 75 ans, soit 600 000 personnes en tout, subiraient une forme de maltraitance.**

>> Etes-vous prêt à vous attaquer au problème et à promulguer les textes correspondants (la maltraitance ne figure pas en tant que telle dans le Code pénal) ?

Après les principes, le collectif « Une société pour tous les âges » attend des actes.

Lettre aux candidats à l'élection présidentielle 2017

Pour une refonte et une professionnalisation de la filière médico-sociale

Le nombre, la qualification, les compétences des personnels en établissements et à domicile sont insuffisants étant donné la complexité et la sévérité croissantes de l'état des personnes en situation de handicap.

Les services à domicile sont mis à mal parce que sous-dotés financièrement, ce qui engendre en outre un reste à charge croissant pour les familles.

- **En 2015, 863 millions d'heures ont été rémunérées pour les activités de services à la personne exercées au domicile de particuliers, dont 509 millions auprès des personnes âgées.**
- **L'effectif global des intervenants au domicile des particuliers est estimé à 1,23 million.**
- **D'ici à 2030, 300 000 emplois nouveaux auprès des personnes âgées seront à pouvoir.**

>> Quelles solutions envisagez-vous pour créer, financer et rendre attractive une véritable filière médico-sociale professionnelle, en établissements comme à domicile ? Comment comptez-vous renforcer les effectifs ?

Des restes à charge insurmontables

Les sommes à la charge des personnes âgées en établissement ou à domicile sont très au-dessus de la moyenne des pensions de retraite.

>> Vous engagez-vous à réduire ce reste à charge ? Si oui, comment ?

Après les principes, le collectif « Une société pour tous les âges » attend des actes.

Lettre aux candidats à l'élection présidentielle 2017

Des aidants en souffrance

Les proches aidants représentent l'essentiel de l'aide apportée aux personnes âgées ou handicapées (notamment jeunes). Leur aide commence tout juste à être reconnue comme une activité ouvrant des droits sociaux.

Or les aidants sont majoritairement des femmes avec des parcours professionnels discontinus et des pensions de retraite faibles.

Par ailleurs, nombre d'entre eux s'épuisent. Un dispositif d'accompagnement des aidants qui fasse porter la charge des soins et de l'accompagnement sur les professionnels est nécessaire alors que nous sommes actuellement dans la situation inverse.

- **Pour les personnes âgées en situations de handicap les plus importantes, l'aide informelle (proches aidants) se monte à 5h15 en moyenne par jour.**
- **La prise en charge informelle de la dépendance représente 7 à 11 milliards par an.**
- **La loi d'adaptation de la société au vieillissement a permis des avancées encore insuffisantes :**
 - **Apa 2 (à domicile)**
 - **Droit au répit (500 euros par an pour les situations les plus complexes)**
 - **Reconnaissance du statut d'aidant**

>> Quel engagement prenez-vous face à ces réalités ? Comment ?

Sources des chiffres

Note du CAE : quelles politiques publiques pour la dépendance ? Antoine Bozio, Agnès Gramain et Cécile Martin, octobre 2016
<http://www.cae-eco.fr/Quelles-politiques-publiques-pour-la-dependance.html>

Les services à la personne en 2015
<http://dares.travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/2017-011.pdf>

Agevillagepro : interview de Philippe Bielec, ingénieur conseil à la direction des risques professionnels à la Cnamts
<http://www.agevillagepro.com/actualite-14741-1-Risques-professionnels-des-mesures-en-direction-des-ESMS.html>

Quel est l'impact de la survenue d'un accident du travail sur la santé et le parcours professionnel ? Ben Halima M.-A., Regaert C. (Irdes)
Document de travail n° 68. 2015/09
<http://www.irdes.fr/recherche/documents-de-travail/068-quel-est-l-impact-de-la-survenue-d-un-accident-du-travail-sur-la-sante-et-le-parcours-professionnel.pdf>

Alma France : fédération 3977 de lutte contre la maltraitance des aînés

Après les principes, le collectif « Une société pour tous les âges » attend des actes.

Lettre aux candidats à l'élection présidentielle 2017

Signataires de l'interpellation

- Jean-Michel CAUDRON, consultant en ingénierie sociale.
- Pascal CHAMPVERT, président de l'ADPA : Association des Directeurs au service des Personnes Âgées.
- Jacqueline CHAPUIS, présidente, Association ALERTES 38.
- Didier DUPLAN, directeur général adjoint d'AdessaDomicile.
- Jacqueline GAUSSENS, gérontologue.
- Joseph KRUMMENACKER, président et Claudette BRIALIX, vice-présidente de la FNAPAEF : Fédération nationale des associations et amis des personnes âgées et de leurs familles.
- Jean-Claude HENRARD, professeur émérite de santé publique, gérontologue.
- Claudy JARRY, président de la FNADEPA, Fédération nationale des associations de directeurs d'établissements et services pour personnes âgées.
- Florence LEDUC, Présidente de l'Association française des aidants, Observatoire de l'âgisme.
- Jérôme PELLISSIER, écrivain, chercheur en psychologie.
- Aldo SALUARD, président du GRAF, Groupement régional des associations de familles de malades hospitalisés en long séjour (Ile de France).
- Alain ROCHON, président de l'APF, Association des paralysés de France.
- Annie de VIVIE, fondatrice d'Agevillage.com, coordinatrice des formations Humanitude, Journée nationale des aidants et Observatoire de l'âgisme.